

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLE

Séance du 05 décembre 2025

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 28/11/2025

cinq décembre deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Jean ARCAS

Présents : 10
Dont Présents non votants : 0

Présents : Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Daniel BARTHES, Christian BIES, Francis BOUTES, Laurent BRUNET, Patrick CABROL, Béatrice FALCOU, Marie-Pierre PONS, Thérèse SALAVIN

Représentés : 8
Votants: 18
Pour: 18
Contre: 0
Abstentions: 0

Représentés: Catherine COMBES représentée par Laurent BRUNET, Mariette COMBES représentée par Christian BIES, Elisabeth DAUZAT représentée par Laurent BRUNET, Daniel GALTIER représenté par Francis BOUTES, Martine GIL représentée par Francis BOUTES, Jean-Louis LAFAURIE représenté par Christian BIES, Pierre MATHIEU représenté par Jean ARCAS, Séverine SAUR représentée par Marie-Pierre PONS

Présents non votants :

Excusés: Thierry CAZALS, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Marie-Line GÉRONIMO, Julian GUIRAUD, Audrey IMBERT, Marie LORENTE, Kléber MESQUIDA, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Pierre POLARD, Catherine SONZOGNI, Jacques SOULIGNAC, Béatrice TÉROL, Philippe VIDAL, Didier VORDY

Absents:

Objet: Grand Site : « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » : Soutien à l'ingénierie des GSF - Demande de subvention auprès de la DREAL Occitanie

Le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles (Pays) est la structure porteuse/gestionnaire du Grand Site de France (GSF) « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » pour le compte et avec le soutien des communes d'Azillanet, Cesseras, La Caunette, La Livinière, Minerve, Siran et Vélieux, de la Communauté de communes du Minervois au Caroux et du Conseil départemental de l'Hérault.

En 2024, la politique nationale des Grands Sites de France avait été appuyée par une dotation financière complémentaire de soutien aux structures gestionnaires des projets OGS et GSF. Dans ce cadre, le Pays, qui était doté d'un programme d'actions OGS 2019-2023 validé par la Commission Nationale des Sites depuis décembre 2020, avait pu bénéficier d'une subvention pour son ingénierie d'animation dédiée.

En 2025, le Pays, a pu également bénéficier d'une subvention de la DREAL afin de renforcer la mission Grand Site notamment pour organiser, préparer, animer, accompagner et suivre les étapes et les événements ainsi que pour produire les documents techniques et de communication liés à la procédure d'instruction nationale du dossier de candidature au label.

Pour 2026, le Pays se propose de solliciter à nouveau une subvention auprès de la DREAL permettant à la fois d'asseoir de manière pérenne la mission Grand Site et de renforcer sur une thématique particulière et prioritaire pour les élus du Grand Site : l'appui technique à l'élaboration et révision générale des PLU communaux des 7 communes du Grand Site.

Pour la période allant du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026, le coût prévisionnel de l'opération, qui inclut les salaires de l'équipe d'animation/ingénierie de la mission Grand Site et les frais d'une prestation d'appui technique auprès des communes du Grand Site de la mission Urbanisme du Parc naturel régional du Haut-Languedoc, s'élève à 60 000 € TTC pour lequel le financement de la DREAL est sollicité à hauteur de 60 000 €.

Date de transmission de l'acte: 08/12/2025
Date de réception de l'AR: 08/12/2025

034-253403554-DE_25_05_12_13-DE
A G E D I

Le Président propose à l'assemblée de l'autoriser à :

- déposer le dossier de demande de subvention ;
- signer tous les documents relatifs à l'exécution de cette décision ;
- effectuer toutes les démarches nécessaires relatives à l'OGS.

Ouï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité autorise le Président à :

- déposer le dossier de demande de subvention ;
- signer tous les documents relatifs à l'exécution de cette décision ;
- effectuer toutes les démarches nécessaires relatives à l'OGS.

Le Président,
Jean ARCAS



Date de transmission de l'acte: 08/12/2025
Date de réception de l'AR: 08/12/2025

034-253403554-DE_25_05_12_13-DE
A G E D I